VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 19 mai 2014

OBJET:

Désignation de deux représentants de la commune au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Rapporteur: M. LAURENT

Délibération n°3

EXPOSE DES MOTIFS

L'article 1650 A du Code général des impôts rend obligatoire la création, par les communautés levant la fiscalité professionnelle unique, d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs, composée de 11 membres: le Président de l'EPCI (ou un Vice-président délégué) et 10 commissaires titulaires. La Communauté Urbaine du Grand Nancy a délibéré en ce sens le 25 novembre 2011.

Cette Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) s'est substituée pour les locaux commerciaux à la commission communale des impôts directs pour :

- participer à la désignation des locaux types à retenir pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et biens divers assimilés,
- donner un avis sur les évaluations foncières de ces mêmes biens proposées par l'administration fiscale.

Le Conseil de Communauté du Grand Nancy délibérera avant fin juin pour dresser une liste sur propositions des communes membres, communes à qui il est demandé de désigner par délibération un commissaire titulaire et un commissaire suppléant devant remplir les conditions édictées au 3ème alinéa du 1 de l'article 1650 du code général des impôts :

- être de nationalité française,
- être âgés d'au moins 25 ans,
- jouir de leurs droits civils.
- être familiarisés avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'établissement public de coopération intercommunale ou des communes membres.

PROPOSITION

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal de proposer au Conseil Communautaire comme membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) les deux personnes suivantes :

<u>Commissaire Titulaire</u>: Christine SIMONNET,

<u>Commissaire Suppléant</u>: Dominique LAROSE

DELIBERATION

Les candidatures de MME SIMONNET comme titulaire et M. LAROSE comme suppléant sont proposées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte les candidatures de MME SIMONNET comme titulaire et de M. LAROSE comme suppléant.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 21 mai 2014.

Extrait conforme

Michel BREUILLE

Le Maire.



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MAI 2014

tenu sous la présidence de M. Michel BREUILLE, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 28

Convocation du Conseil Municipal le : 13 mai 2014
Convocation distribuée le : 11 mai 2014
Affichage du procès-verbal le : 05 juin 2014

PRESENTS

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLMÉ, M. VOGIN, Adjoints,

- MME LEDROIT, MME GEORG, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME PARISOT, M. ROSSIGNON, MME LANZI, M. DI TOMMASO, M. GONCALVES, MME BRENDEL, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, M. COLMES, MME POYDENOT D'ORO DE PONTONX, M. CAUSERO, Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- MME SIMONNET à M. BREUILLE
- M. FRANIATTE à MME CADET
- MME PAGELOT à M. RIFF

<u>ABSENTE</u>

MME DOLATA

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. LAURENT

Pour extrait,

Le Maire,

Michel BREUILLE